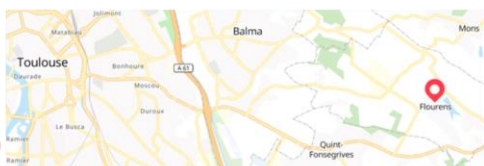




PROJET

Mise en place d'un conseil municipal des jeunes (CMJ)



TEMOIN

Mehdi Makouri

Coordonnateur enfance jeunesse de Flourens



VISION

Impliquer les jeunes (école et collège) dans la vie de la commune dès 2019



PROJETS

- Nettoyage des abords d'un lac.
- Projet de cinéma en plein air.
- Organisation d'une journée sportive.



OUTILS

- Présentation du projet dans les établissements par Mehdi Makouri.

- Elections en mairie de 6 binômes paritaires élus pour 2 ans.

- Intégration des élu.e.s du CMJ dans les commissions où siègent les élu.e.s de la commune (restauration, environnement).

- 1 CMJ par mois, avec l'appui de l'équipe d'animation.

- Budget municipal de 1 000 €.

- Liens avec des programmes intercommunaux.



DEFIS

- Jusqu'à quelle limite le CMJ peut mener des projets?
- Comment laisser le CMJ imaginer des projets?
- Comment communiquer avec les autres jeunes de la commune?
- Comment impliquer les lycéen.n.e.s (15 - 18 ans) dans cette démarche citoyenne?

Mehdi Makouri, Coordonnateur enfance jeunesse de Flourens - 05 62 18 44 73 ou 06 69 15 64 19 - service.enfance.jeunesse@flourens.fr